

## SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE





# BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

## ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre Mer Mer	Air 🗌	Gendarmerie 🗌		
Mme /M. :Nom	Prénom(s)			
Né(e)le	À			
Demeurant				
Code postal Ville				
	Adresse électroniqu	ue		
Ancien Combattant  oui  non n° ca	rte AC	Date délivrance		
CATÉGORIES DE ME □MEMBRE TITULAIRE	MBRES ET COTISAT	TIONS ANNUELLES		
Médaillé militaire par décret du		<i>•</i> 25,00€		
☐MEMBRE ASSOCIÉ		<b>ℱ</b> 25,00€		
DAME D'ENTRAIDE	Continue (Dominion Line)	<b>☞</b> 10,00€		
□Dame d'entraide veuve de Médaille	e militaire (Revue adresse	e gratuitement)		
ABONNEMENT ANNUEL REVU	JE (facultatif)	• ● 6,00€		
		Total :		
PRINCIPALES DÉCORATIONS OBTENUES  (Cocher les cases correspondantes)				
<u>Légion d'Honneur</u> : Chevalier	Offici	er Commandeur		
N° du Décret	Date de prise de rang			
Ordre National du Mérite : Chevalier	Offici	er Commandeur		
N° du Décret	Date de prise de rang			
Médaille de la Gendarmerie Nationale :	décernée le			
<u>Médaille d'Outre-Mer</u> (ex Médaille Coloniale) :	décernée le			
Médaille de la Défense Nationale :	Bronze	Argent Or		
décernée le				
Médaille des Services Militaires Volontaires :	Bronze	Argent Or		
décernée le				
Autres décorations militaires et / ou civiles (préciser la nature et les dates d'attribution) :				

## SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE

## CHARTE ETHIQUE

### PRÉAMBULE

La présente charte présentée à l'adhérent au moment de son inscription est avant tout un outil de cohésion interne car elle dresse les droits et les devoirs de chacun au sein de l'Association Nationale.

#### RÈGLES DE CONDUITE

Tout adhérent à la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, s'engage à :

- Conserver une neutralité politique et religieuse.
- Respecter la diversité culturelle et ethnique.
- Garder en toute circonstance courtoisie et respect dans les échanges tant oraux qu'écrits.
- Participer activement à la vie de sa structure et par extension à l'ensemble de la S.N.E.M.M.
- Donner l'exemple auprès des autorités locales, nationales qu'elles soient civiles ou militaires.
- Respecter la confidentialité des informations et observer une réserve auprès des personnes extérieures.
- Respecter les statuts, le règlement intérieur et les directives du siège social et de leurs mises en application.
- Respecter les textes qui régissent la remise officielle de la "Médaille Militaire".
- Etre à jour annuellement de sa cotisation qui ne peut être remboursée pour quelque raison que ce soit.
- Informer sa section de tout changement d'adresse ou autres coordonnées (téléphone e-mail) afin de recevoir toutes les informations de l'Association.
- Ne pas utiliser les listes de diffusion ou l'annuaire des membres afin de protéger la vie privée des adhérents.
- Ne pas diffuser l'accès sécurisé (mot de passe personnel) du site internet de la SNEMM dont les informations sont réservées à ses membres.
- Garder à l'esprit et être pleinement conscient que chacun des membres du bureau de la section l'est à titre de bénévole.

### RESPECT DE LA CHARTE

Tout membre de la Société Nationale est co-responsable de cette charte dans son application et son respect. En cas de manquement ce dernier s'exposera après avoir été entendu par le Conseil d'Administration National, et en appel, sur sa demande devant l'Assemblée Générale Nationale (ou congrès national) à son éventuelle exclusion.

Par cette adhésion et ce contrat d'engagement moral, je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur et accepter de me conformer à la charte présentée par la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

Fait à	, le	
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé	»),	

SNEMM

